

Décision N° 015/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR

PORTANT ATRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES PORTES AUTOMATIQUES A L'ENTREE DU HILTON YAOUNDE CHC

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU HILTON YAOUNDÉ,

- Vu** la Constitution ;
Vu La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
Vu La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu La Loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
Vu Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu Le Dossier d'appel d'offres n° 11/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 21 Avril 2020 relatif aux travaux d'installation des portes automatiques à l'entrée du Hilton Yaoundé CHC.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres N°11/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 21 Avril 2020 pour les travaux n° 11/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 21 Avril 2020 relatif aux travaux d'installation des portes automatiques à l'entrée du Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

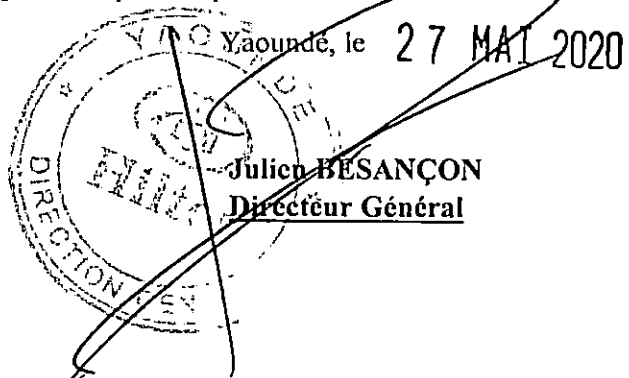
Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
PAC International Cameroun Sarl	BP : 3671 Yaoundé Cameroun Tel : 698 80 83 83/ 679 57 47 12	83 228 229	06 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- PdI/CIPM
- Entreprise adjudicataire
- CHC
- ARCHIVES

Yaoundé, le 27 MAI 2020



Julien BESANÇON
Directeur Général